

Compte rendu du comité directeur de l'ACKVL
Mercredi 8 novembre 2017
Centre aquatique de St Jean de la Ruelle

Membres présents : Paul Tallet-Pinet, Stéphane Leconte, Sandrine Pasquier, Childéric Thoreau, Christophe Leconte, Thomas De Boysson, Nicolas Leconte, Christian Leconte, Steve Bruniquel et Jacques Précigout

Membres excusés : Laurent Ranucci et Adeline Lesourd

Invité : Yann Basille

Secrétaire de séance : Jacques Précigout

Début de la séance : 19h12

• **Bilan final de la saison estivale**

Le chiffre d'affaire de cette année s'élève à plus de 36000 €, ce qui est correct mais sans plus. Nous avons eu plus de groupes que l'an dernier, mais aussi beaucoup de week-ends avec un temps très défavorable, ne permettant pas d'atteindre les 40000 € fixés en début de saison.

• **Organisation du club suite au départ de notre permanent, Yann Basille**

- Comme annoncé par notre président le 7 novembre dernier, M. Yann Basille terminera son activité en tant qu'employé permanent de notre association (rupture conventionnelle) le 31 décembre 2017. Son départ nous oblige donc à nous ré-organiser de manière à faire tourner le club dans les meilleures conditions.
- Dans un premier temps, il a été choisi de ne pas réembaucher quelqu'un dans la foulée, mais plutôt d'assurer l'essentiel des séances et l'activité administrative grâce à l'investissement des bénévoles. L'activité estivale sera quant à elle assurée par des saisonniers embauchés par le club. Cette stratégie sera néanmoins régulièrement reconsidérée au cours des prochaines réunions du comité.
- Pour assurer la collecte des adhésions à l'ACKVL, il a été décidé que les responsables seraient 1) Sandrine et Christian à la base de St Jean de la Ruelle, et 2) Nicolas et Paul à la base de St Denis en Val. Paul et Nicolas seront ensuite en charge de procéder aux encaissements et inscriptions sur le site de la fédération en moyenne tous les 15 jours. Un classeur sera mis à disposition à la base de St Denis en Val pour collecter les adhésions avant encaissement. Thierry Gérardin, Christian et Stéphane seront responsables des clés de la base de St Jean de la Ruelle. Pour les compétitions/sorties, un responsable désigné pour chaque sortie sera en charge de l'organiser et de procéder aux inscriptions.
- Pour l'organisation des séances hebdomadaires, les responsables ont été définis comme suit :
 - Piscine le mardi soir : Childéric et/ou Thomas
 - Musculation le mardi soir : Jacques et/ou Nicolas
 - Ecole de pagaie le mercredi après-midi : Thomas et/ou Thierry Gérardin
 - Entraînement CK le mercredi après-midi (à confirmer) : Fabien Tournadre et/ou Yann Dhieux
 - Piscine le mercredi soir : Stéphane, Christian et/ou Thierry Gérardin
 - Séance CK le Samedi après-midi : Nicolas et/ou Paul
- Concernant l'organisation de la saison estivale, Mme Manon Levistre sera très prochainement contactée pour lui proposer de prendre en charge la prochaine saison de location. En plus de son poste, un saisonnier sera probablement embauché à partir d'avril à raison de 1 à 2h par jour pour renseigner les clients. Cette

activité sera proposée à M. Thibaut Sadrin. Pour optimiser le renseignement des clients par téléphone, une plage de 1 à 2h quotidienne sera indiquée sur le site du club ; actuellement, un client peut appeler à n'importe quelle heure de la journée. En dehors de ce créneau, le responsable de l'accueil ne sera pas joignable pour le mois d'avril et mai. Un ou deux saisonniers supplémentaires seront ensuite embauchés pour effectuer les navettes de juin à septembre.

- **Calendrier 2018**

Le bureau se réunira très prochainement pour définir le calendrier 2018. Nous attendons néanmoins, avant le 1er décembre, les propositions des membres de chaque section pour ensuite statuer sur les sorties prises en charge (carburant et usure du camion). Nous restons sur les mêmes bases que l'année dernière pour les attributions, à savoir 3 sorties loisirs, 3 compétitions slalom régionales, 2 compétitions N3 + la finale, 1 compétition N2 + la finale et la finale N1. Faute de concurrents, aucune compétition descente ne sera prise en charge, mais cette décision pourra être reconsidérée en fonction de la demande des adhérents.

- **Divers**

- Suite à la nouvelle politique de la FFCK concernant la validité des certificats médicaux, un nouveau bulletin d'adhésion à l'ACKVL a été édité. Celui-ci implique un formulaire à remplir en cas de certificat de moins de 3 ans. Il sera très prochainement disponible sur le site du club.
- Le camion bleu a été cédé au garage « Bray auto 45 ». Thomas a récemment contacté l'assurance pour arrêter le contrat en question, mais aucune réponse de leur part pour l'instant.
- Steve a fait relever que notre boîte aux lettres était en très mauvais état, Sandrine a proposé que Thierry Gérardin en achète une dès que possible. Yann est ensuite en charge de la fixer.
- Stéphane a fait remarquer que, depuis sa réfection, la base de St Jean de la Ruelle est difficilement repérable depuis la Loire. Le bureau va prochainement demander à la Mairie concernée de fixer un mât afin d'y accrocher un drapeau.
- Le CKCO va prochainement perdre son créneau piscine. Suite à la demande de leur président, Thomas va contacter les mairies concernées pour savoir s'il est possible de les accueillir sur l'un de nos créneaux.
- La prochaine réunion du comité directeur est fixée au mercredi 17 Janvier 2018 au centre aquatique de St Jean de la Ruelle.

La séance est levée à 20h25